**Zeitschrift:** Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne

Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne

**Band:** 34 (1895)

**Register:** Table alphabétique des matières

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Table alphabétique des matières

## du tome XXXIV du Bulletin des lois.

(Année I895.)

<b>A</b> .	
Alcool. Règlement fixant l'application des disposi-	Pages
tions pénales de la loi sur l' —	266
Amortissement. V. Emprunt.	
Auberges. Décret concernant les jours de repos du	
personnel des —	364
В.	
Bacs. Ordonnance concernant les $-$	381
Bétail. V. Caisse des indemnités.	
Brésil. V. Successions.	
C.	
Caisse des indemnités pour les pertes de bétail.	ă
Loi concernant la —	232
Cerlier. Décret conférant la qualité de personne morale à la fondation dite Musikkollegium de	248

Certificats d'origine pour les marchandises à destination de l'Espagne. Circulaire du Conseil-	Pages
exécutif aux Préfets et aux autorités communales concernant les —	241
Chemins de fer. Loi fédérale concernant le droit de vote des actionnaires des compagnies de — et la participation de l'Etat à l'administration	
de ces dernières	341
II <sup>me</sup> supplément au règlement de transport des entreprises de — et de bateaux à vapeur	
suisses	373
Arrangement additionnel à la convention inter- nationale du 14 octobre 1890 sur le transport	
de marchandises par —, concernant l'adjonction de stipulations complémentaires au § 1 <sup>er</sup> des dispositions réglementaires et la revision de	
l'annexe 1 de ces dispositions	392
Commission catholique-romaine. Décret concernant l'organisation de la —	367
Convention entre les Etats de Berne et de Fribourg concernant la comparution des	!
prévenus et l'exécution des peines dans les cas non prévus par la loi fédérale du 24 juillet 1852 sur les extraditions	355
1092 sur les extrautions	000
D.	
Déchets d'or et d'argent. Arrêté du Conseil fédéral	
revisant le tableau annexé au règlement d'exécution de la loi fédérale sur le commerce	
des —, du 29 octobre 1886, modifié par arrêté du Conseil fédéral du 29 novembre 1890 .	370

Dépôts de titres. V. Emprunt.	Pages
Douanes. Règlement d'exécution pour la loi fédérale sur les —, du 28 juin 1893	123
E.	
Ecoles primaires. Décret concernant l'organisation de sections de classe dans les — Règlement déterminant les obligations des autorités	221
préposées aux — du canton de Berne	251
Emprunt bernois de 1895. Arrêté relatif à l'amortissement de l' —	281
Emprunt 3 % de l'Etat de Berne de 1895.  Règlement concernant les dépôts de titres de l' —	284
Entreprises de transport, par voiture, des per- sonnes et de leurs bagages. Ordonnance concernant les concessions des —	377
Epidémies. V. Maladies épidémiques.	
Espagne. V. Certificats d'origine.	
Extraditions entre le canton de Berne et celui de Thurgovie. Circulaire du Conseil-exécutif aux Préfets concernant les —	247
F.	
France. Arrêté fédéral réglant provisoirement les relations commerciales entre la Suisse et la —	289
Arrêté fédéral concernant l'entente commerciale avec la —	290

Article additionnel à la convention sur les rapports de voisinage et sur la surveillance des forêts limitrophes, signée entre la Suisse et la —,	Pages
le 23 février 1882	298
G.	
Gex. Règlement relatif au pays de — Arrêté du Conseil fédéral concernant les importa-	292
tions de la zone franche de la Haute-Savoie et du pays de —	211
Grèce. V. Marques de fabrique et de commerce. <b>H.</b>	
Hongrie. Circulaire du Conseil fédéral à tous les Etats confédérés concernant l'obligation de fournir un cautionnement en matière de procédure civile ou commerciale en — .	230
I.	
Inhumations. Décret modifiant le décret du 25 novembre 1876 sur les —	359
L.	
Librairie cantonale des manuels scolaires. Décret concernant la —	362
M.	*
Maison de discipline. Décret portant création d'une — pour les garçons vicieux dans la	
partie française du canton	358

Maladies épidémiques. Ordonnance concernant les mesures à prendre contre les — qui ne	Pages.
donnent pas lieu à l'application de la loi fédérale sur les épidémies du 2 juillet 1886	275
Marques de fabrique et de commerce. Déclaration échangée entre la Suisse et la Grèce pour la protection réciproque des —	376
Moulins. Arrêté du Conseil fédéral concernant la situation des — vis-à-vis de la loi fédérale sur le travail dans les fabriques	357
Mühlebach. Ordonnance ayant pour objet de placer le — sous la surveillance de l'Etat	250
Münsingen. Décret portant création d'une seconde place de pasteur pour la paroisse de — .	360
Ο.	
Obligation vaccinale. Arrêté concernant la suppression de l' —	219
<b>P.</b>	
Postes suisses. V. Règlement de transport.	
Poursuite pour dettes. V. Tribunal fédéral.	
${f R}.$	
Règlement de transport pour les postes suisses	1
Arrêté du Conseil fédéral complétant l'art. 9 du —	369
Relations commerciales. V. France.	

Riggisberg. Décret conférant la qualité de personne	Pages
morale à l'hôpital de —	249
S.	
Sections de classe. V. Ecoles primaires.	
Spiez-Erlenbach. Arrêté concernant l'approbation des statuts et une prise d'actions pour le chemin de fer —	286
Successions. Convention entre la Suisse et le Brésil concernant la liquidation des — de ressortissants suisses décédés au Brésil et de ressortissants brésiliens décédés en Suisse	387
Synode scolaire du canton de Berne. Règlement	
pour le —	<b>2</b> 34
T.	
Taxe d'exemption du service militaire. Arrêté portant modification à l'ordonnance du 19 décembre 1891 concernant le recouvre-	
ment de la —	352
Taxes téléphoniques. Loi fédérale concernant la réduction des —	
Téléphones. Ordonnance sur les —	<b>29</b> 9
Thurgovie. V. Extraditions.	
Transport de marchandises. V. Chemins de fer.	
Tribunal fédéral. Loi fédérale transférant au — la haute surveillance en matière de poursuite pour dettes et de faillite	

~	•	•	
1			
- 1			
- 1	- 1		

Université.	Décre	t 1	porta	nt	création	d'une	place	Pages
d'inten	dant d	e l	; <u> </u>	et	de l'Ecol	e vétér	inaire	224

## W.

Witzwyl.	itzwyl. Décret		oncernant	l'organisation			du	
pénite	encier d	.е –						220

 $\boldsymbol{Z}$ .

Zone franche. V. Gex.

